

# UN GAGE DE QUALITÉ ET DE MODERNITÉ AU SERVICE DU CLIENT

Le 111<sup>e</sup> Congrès des notaires a été l'occasion, pour Me Daniel Scheid, notaire à Strasbourg (Bas-Rhin), et la Fondation pour la recherche médicale, de signer un Acte authentique électronique en version mobilité. Retours d'impressions.

## « NOTRE AVENIR PASSE PAR L'AAE »

« L'acte authentique électronique (AAE) simplifie bon nombre de tâches. Il allège notamment la séance de signature et permettra bientôt d'« exporter » celle-ci en dehors des murs de l'office grâce à la version mobilité actuellement en phase test. Si la signature « papier » est également pratiquée en extérieur, la signature électronique hors office a lieu dans la continuité de celle déjà pratiquée en l'office : concordance et unicité du processus de signature.

Cela se révélera très utile dans bien des situations, j'en suis convaincu : par exemple pour les inventaires de succession à réaliser à domicile ou pour toutes sortes d'actes concernant des personnes âgées ou malades séjournant en maison de retraite ou à l'hôpital.

Je suis également persuadé que les clients seront eux aussi conquis par cette nouveauté, et pas seulement les notaires. Il n'y a qu'à voir l'excellent accueil qu'ils font déjà à l'outil, le trouvant à la fois interactif et convivial. Les personnes âgées apprécient particulièrement de n'avoir à signer que deux fois (ou même une seule s'il n'y a pas d'annexes) au lieu de parapher chaque page de l'acte, ce qui représentait pour elles une opération longue et fastidieuse.

L'AAE permet, en outre, de moderniser l'image du notariat. Nous avons donc tout intérêt à le généraliser. Mon office fait partie des pilotes du groupe MICEN depuis 3 ans. Et je puis assurer que je ne me verrais plus revenir en arrière, réalisant plus de 90% d'AAE ! D'ailleurs, il n'est pas rare que mes clients me demandent s'ils pourront bien signer électroniquement, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels, d'institutionnels, de fondations ou d'associations. C'est dire leur intérêt pour ce formidable outil de promotion de la profession. »

**Me Daniel Scheid, notaire à Strasbourg (67)**



De gauche à droite : Denis Le Squer, Président du Directoire de la Fondation pour la recherche médicale, Céline Ponchel-Pouvreau, Responsable du service Libéralités et Fiducie de la Fondation pour la recherche médicale, Me Daniel Scheid, notaire à Strasbourg.

## « AVEC L'AAE EN MOBILITÉ, LES NOTAIRES PROUVENT QU'ILS SAVENT SE METTRE AU SERVICE DE LEURS CONCITOYENS »

« Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de signer des Actes authentiques électroniques (AAE) et nous ne pouvons qu'adhérer à cet outil, gage de rapidité et d'efficacité. Il permet notamment de recevoir le projet plus en amont et de signer l'acte beaucoup plus promptement lors de la cérémonie de signature en l'office. L'outil se veut réellement interactif et convivial, de sorte qu'il s'avère à la

ensemble, à l'écran. Désormais, plus personne ne se perd en tournant les pages ; tout le monde lit le document en même temps.

Le déploiement de l'AAE montre bien que le notariat accompagne les évolutions de la société. Quant à la possibilité prochainement offerte au client de pouvoir signer chez lui et de ne plus devoir se rendre à l'office pour se faire, cela prouve que les notaires savent se mettre au service de leurs concitoyens en venant à eux.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce progrès, car il va faciliter la réalisation de certains actes, notamment dans un contexte grandissant de vieillissement de la population. Pour ne prendre qu'un seul exemple concernant particulièrement les associations et fondations, grâce à la version mobile de l'acte authentique électronique, les notaires pourront recueillir les dispositions de dernières volontés de personnes âgées ou malades beaucoup plus aisément et tardivement en tout lieu (à domicile, en maison de retraite, à l'hôpital...).

Après avoir testé l'AAE en « mode nomade » sur notre stand lors du dernier Congrès des notaires, nous sommes complètement rassurés sur le fait que passer un acte authentique en dehors des murs d'un office est aussi 100% sûr ! »

**Céline Ponchel-Pouvreau, Responsable du service Libéralités et Fiducie de la Fondation pour la recherche médicale**

**Denis Le Squer, Président du Directoire de la Fondation pour la recherche médicale**